



Education à la citoyenneté et restauration des valeurs citoyennes : Bénéficiaires du FOSIR lors de la phase 1 du Programme Redevabilité
© Coopération suisse au Bénin

Programme

Durée : 2016 – 2027

Budget : CHF 18'100'000
soit env. 10 milliards FCFA

Phase actuelle

Durée : 2020 – 2024

Budget : CHF 9'600'000,
soit env. 6,3 milliards FCFA

Partenaires/Acteurs

Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) - WANEP-Bénin /Plateforme Electorale des OSC / Ministère de la Justice - Social Watch Bénin - ALCRER - Acteurs de la société civile bénéficiant des appels à projets du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FOSIR). Inspection Générale des Finances.
Opérateur de suivi et coordination : GFA Consulting Group

Zone d'intervention

Couverture nationale

Citation

« La redevabilité contribue à la gouvernance participative. Elle se caractérise par l'obligation des officiers publics ou privés d'informer sur leurs activités et à expliquer leurs démarches ainsi que la capacité des instances compétentes à imposer des sanctions sur les détenteurs du pouvoirs qui violent le principe de transparence. »

Abel Mahoulikponto, DeJésus Comédy Club, lors du Lancement de courts-métrages sur la Redevabilité

L'éveil citoyen au service du développement et de la démocratie locale

La phase 1 a contribué à l'émergence d'une conscience civique renforcée sur tout le territoire. Le programme a permis la réalisation et la diffusion de plus de 2000 émissions et coproductions radiophoniques, la mise à disposition de fonds à près de 50 organisations de la société civile (OSC) pour des projets d'éducation à la citoyenneté. Ces actions ont impacté plus de 50'000 personnes, dont une majorité de jeunes.

La Suisse mettra à profit sa valeur ajoutée en termes d'engagement sur la durée, de discrétion, de fiabilité et de transparence pour contribuer, lors de la 2^{ème} phase du programme, à renforcer les capacités d'interpellation de la société civile et les efforts des autorités pour lutter contre la corruption et l'impunité, ce qui leur permettra de pouvoir mieux assumer leurs responsabilités dans la délivrance de services publics de qualité à la population.

La cohérence interne du programme repose sur plusieurs piliers. Tout d'abord le pilier conceptuel qui repose sur l'approche basée sur les droits humains qui fait rencontrer des détenteurs de droits et des porteurs d'obligations. Un deuxième pilier présente 4 points d'entrée distincts (les effets) pour traiter les questions de redevabilité de façon structurée et complémentaire. Finalement, le programme intégrera dans une approche systémique les actions sur 3 dimensions de la redevabilité : sociale, financière et électorale.